

Les initiatives collectives en assurance contre l'incendie

G. P.

Volume 27, Number 4, 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103377ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103377ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

P., G. (1960). Les initiatives collectives en assurance contre l'incendie. *Assurances*, 27(4), 225–230. <https://doi.org/10.7202/1103377ar>

Les initiatives collectives en assurance contre l'incendie¹

par

G. P.

IV — Underwriters' Survey Bureau, Limited.

225

Underwriters' Survey Bureau est une autre initiative de la Canadian Fire Underwriters' Association, puis de la Canadian Underwriters' Association depuis que le syndicat comprend non seulement les assureurs contre l'incendie, mais ceux qui traitent l'assurance en général à l'exception de l'assurance sur la vie ou de l'assurance maritime. Il a ainsi pu mettre la main sur de précieux instruments de travail puisque l'Underwriters' Survey Bureau présente à ses membres les plans par terre de toutes les villes ayant une protection municipale suffisante pour justifier une tarification analytique.² Ces plans sont connus sous le nom patronymique de *C.U.A. plans*, *Goad plans*³ ou *Block plans* selon le cas. Ils ont pour

¹ Voir le numéro d'octobre 1959 pour la première partie de cette étude.

² U.S.B. a plus de mille plans pour l'est du Canada seulement.

³ Si on les appelle "Goad plans", c'est du nom d'un arpenteur, Charles E. Goad, qui habitait Montréal à la fin du siècle dernier. Le plus vieux plan de ce genre remonte à 1873. Oeuvre d'Alfred Perry, il reproduit la vieille partie de Montréal. En 1874, le travail est repris et, sous la direction de M. D. A. Sanborn de New-York, on dessine 15 feuilles, dont 14 pour Toronto. L'année suivante, M. Charles Goad achète l'entreprise. En janvier 1876, il publie son premier plan: celui de Québec et de Lévis. Et, en cette seule année, il fait faire l'arpentage de onze autres villes. En 1879, 1880 et 1881, il dresse un atlas de Montréal à l'usage des agents d'immeuble et des avocats. Un peu plus tard, il en offrit un autre de Toronto. Petit à petit, il fit compléter le travail de cartographie, qui couvre bientôt les centres urbains les plus importants du Canada. "Insurance Plans — a Historical Sketch", par Charles E. Goad.

Il faut ajouter que l'entreprise de Charles E. Goad a essaimé. Dès 1885, celui-ci ouvrait un bureau semblable à Londres qui, par la suite, fit des travaux dans tout le Royaume-Uni, en Egypte, en Afrique du Sud, en France, en Amérique du Sud et aux Antilles. "Story of Fire Insurance Plan", par E. A. Long, p. 3.

L'origine des plans *par terre* à l'usage particulier des assureurs semble remonter à 1866, moment où aux Etats-Unis The Sanborn Map Company confectionna les premiers.

objet de fournir aux assureurs des renseignements tenus à jour, au sujet de la construction des immeubles, de l'isolement des sections, du risque de contiguïté, de la protection interne, de la largeur de la rue où le risque est situé, du diamètre de la canalisation municipale, de l'éloignement de la prise d'eau. Ainsi, l'assureur peut à l'aide de la carte de tarification apprécier le risque et accepter séance tenante une part de l'affaire qui lui est offerte. S'il le juge à propos, il complète son dossier par une enquête qui lui indique l'état des lieux, les négligences de la direction et le risque moral.

Underwriters' Survey Bureau, Limited a été fondé en 1917, bien que la C.U.A. ait eu l'exclusivité des plans Goad depuis 1911. Ce n'est, cependant, qu'en 1931 qu'elle s'est portée acquéreur de la maison Charles E. Goad de Toronto, dont les plans dits *Goad* et la méthode de travail continuèrent d'être à la base des services rendus exclusivement aux membres de la Canadian Underwriters' Association. Dès que U.S.B. eût obtenu les droits d'auteurs des plans, il fut possible d'empêcher le *coulage* des planches et des renseignements à l'extérieur. Une recommandation de la Commission royale d'enquête sur les brevets, qui suivait un jugement antérieur du tribunal, semble avoir définitivement établi le droit de propriété que personne n'essaye plus maintenant de contester. Ainsi s'est trouvée confirmée une attitude qui devient un des arguments de recrutement les plus solides pour le syndicat, même s'il pousse à la critique ceux qui, étant maintenus à l'écart, ne peuvent trouver bon qu'on éloigne d'eux une des sources de documentation les plus précieuses pour le métier d'assureur.

V — Underwriters' Laboratories of Canada, Limited ¹

Tout appareil susceptible de prévenir, d'éteindre, d'enrayer ou de détecter l'incendie est excellent en soi. Fonction-

¹ Ces centres d'essai portent, en France, le nom de station d'essai du laboratoire du feu. Il y en a une par exemple à Champs-sur-Marne.

nera-t-il au moment précis où il le devra et de la manière exacte dont il a été imaginé ? Et même s'il fonctionne de la manière prévue, convient-il à toutes les situations, à toutes les installations ? C'est le cas, par exemple, des appareils de chauffage, des extincteurs chimiques et automatiques, des appareils détecteurs d'incendie, qui doivent porter l'étiquette des Underwriters' Laboratories pour donner droit à une réduction de taux accordée par la Canadian Underwriter's Association.¹ Cette étiquette n'est accordée au fabricant qu'après un essai indiquant que l'appareil correspond au standard établi et peut être employé sans hésitation dans des cas donnés. L'étiquette se lit ainsi: a) soit "*Approved by Underwriters' Laboratories*", b) soit "*Labelled by Underwriters' Laboratories of Canada, Ltd.*" ou "*Underwriters' Laboratories of Canada-Inspected*", selon que l'examen a été fait à Chicago, siège des grands centres d'essai aux États-Unis, ou à Toronto, lieu où se trouvent les laboratoires canadiens, qui relèvent de la Canadian Underwriters' Association pour leur administration.

227

Underwriters' Laboratories of Canada sont une autre initiative du syndicat général des assureurs du Canada. Fondés en août 1920, par une chartre fédérale,² les laboratoires ont continué d'utiliser les services du centre de Chicago, dont les méthodes, le matériel et les dossiers avaient été employés jusque là. Ce n'est qu'en décembre 1949 que le National Board of Fire Underwriters de New-York en céda la direction au Dominion Board of Underwriters qui, à son tour, passa la

¹ Les essais des Underwriters' Laboratories portent également sur le matériel électrique, les appareils électriques, de cuisson, etc. Les U.L.C. ont leurs normes mais ils utilisent également les standards établis par le Canadian Electrical Code et ceux de Canadian Standards Association, avec qui ils collaborent étroitement à une œuvre de normalisation tant des appareils de prévention et d'extinction des incendies et des accidents que des installations d'alarme au cas de vol.

² Dont voici un extrait: "To establish and maintain laboratories and an inspection service for the examination and testing of appliances and devices and to enter into contract with the owners and manufacturers of such appliances and devices respecting the recommendation thereof to insurance organizations and others."

main à la Canadian Underwriters' Association quand il disparut en 1958.

Le centre d'essai de Toronto est une entreprise sans but lucratif. Ses revenus proviennent, en partie, des sommes versées par les membres de la Canadian Underwriters' Association et, surtout, des notes d'inspection ou d'essai présentées aux fabricants dont les appareils sont étudiés, essayés, classés et, dans certains cas, inspectés périodiquement.

228

Le appareils qui portent l'étiquette des *Underwriters' Laboratories* forment une classe à part dans le métier. Comme ils ont fait l'objet d'essais sérieux et méthodiques, c'est à leurs fabricants que s'adressent ceux qui, faisant la dépense d'une installation, veulent avoir non pas nécessairement ce qu'il y a de mieux, mais ce qui a démontré un fonctionnement éprouvé et efficace dans les conditions indiquées. Pour en faciliter la vérification, U.L.C. publie chaque année un répertoire des appareils, accessoires et installations qui sont acceptés et inspectés.¹

Les laboratoires de U.L.C. sont un complément à l'œuvre des assureurs au Canada. Ils fournissent une garantie de bon fonctionnement qui permet à l'acheteur de se procurer en toute sécurité un matériel qui, installé dans des conditions données, donnera avec un minimum d'erreur possible le résultat technique qui justifie la dépense faite par l'utilisateur et la confiance que l'assureur accorde à son fonctionnement. Pour être efficace, par exemple, l'extincteur chimique doit fournir au moment voulu le liquide ou le gaz sur lequel on compte pour éteindre un début d'incendie. De même, le fusible de la tête d'extincteur automatique doit fondre et l'eau se répandre exactement suivant les devis, dès que la température atteint dans la pièce le degré de chaleur prévu. C'est cela que garantissent les essais faits par les ingénieurs et le personnel des Underwriters' Labo-

¹ List of Inspected appliances, equipment and materials.

ratories of Canada. Il faut leur en savoir gré comme d'un progrès qu'exige une technique à la recherche d'améliorations, mais dont les réalisations doivent être suivies de très près si on veut que, dans les pires conditions, elles donnent les résultats annoncés.¹

VI — Underwriters Adjustment Bureau

L'assureur a trois manières de faire régler un sinistre: par l'agent si le montant est peu élevé, moins de \$100. par exemple, par un employé du service des règlements ou par un expert qui représente l'assureur, sans le lier, au moment de l'enquête et qui lui présente son rapport concluant au paiement de l'indemnité, après l'exposé des circonstances et des données du sinistre. Pendant longtemps, l'expert fut un tiers indépendant lié à l'assureur par un simple mandat limité à l'affaire en cours. Puis, dans l'intention d'uniformiser et d'améliorer la méthode de travail et de formation du personnel, la Canadian Underwriters' Association exécuta un projet de bureau central, mis de l'avant plus d'un demi-siècle plus tôt, en 1892 plus exactement, par quelques-uns de ses membres. Le cabinet fut formé en 1951. Il prit la forme d'une société par action dont chaque assureur possède des actions. En peuvent faire partie tous les assureurs adhérant ou non à la Canadian Underwriters' Association. C'est ainsi qu'en 1959, le Bureau compte cent quarante-quatre compagnies-membres, qui lui confient le soin de régler les sinistres de leurs assurés au même titre que l'expert isolé. Le Bureau emploie les mêmes méthodes que celles qui ont cours dans les cabinets individuels, sauf qu'ayant un personnel considérable et un grand nombre de bureaux dans le Canada entier, il parvient à une spécialisation qui le met au niveau des entreprises individuelles les mieux cotées,

¹ Nous empruntons les principales données de cette étude au numéro de juillet 1954 du "Board Advocate", publié jusqu'en 1958 par les soins du Dominion Board of Insurance Underwriters, à "Ten Years of Progress" par Edward F. Tabiez et à "U.L.C., Symbol of never-ending Crusade".

ASSURANCES

avec un chiffre d'affaires considérable et une pénétration très large du marché lui permettant de faire face aux demandes les plus étendues et les plus éloignées, en toute indépendance d'esprit.

*

230 Voilà les initiatives extra-professionnelles que nous avons tenu à étudier ici pour montrer l'étendue des organismes, fondés pour la plupart par la Canadian Underwriters' Association, au cours de son existence de trois-quarts de siècle, malgré les difficultés de tous genres que la pratique des assurances au Canada lui a values et dont l'unité de direction et de contrôle n'est pas la moindre.